

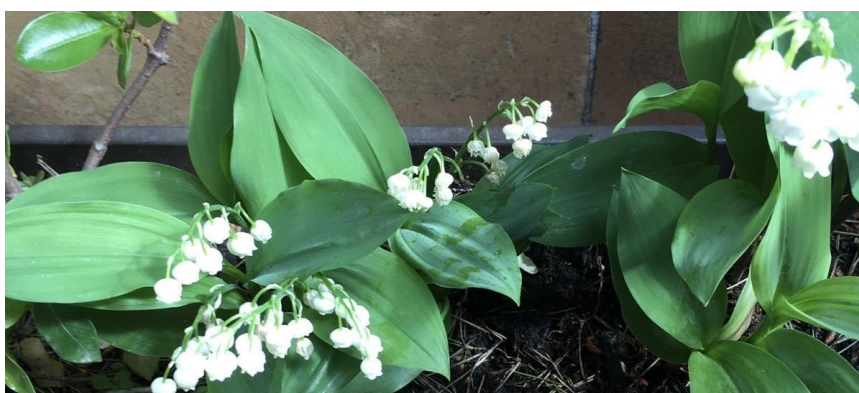
Lettre d'informations-Mai 2024
INSTITUT SCIENTIS, votre support réglementaire & scientifique



INSTITUT
SCIENTIS

INSTITUT SCIENTIS a le plaisir de vous transmettre son nouveau courriel réglementaire et scientifique de l'année, fondé sur l'holistique des compétences et connaissances de son équipe. Conscientes de l'importance de la qualité des données transmises, ses microbiologistes, toxicologue, chimiste œuvrent au quotidien pour vous apporter des informations précises et utiles.

INSTITUT SCIENTIS vous souhaite un joli mois de mai



[Nous contacter](#)

A la Une les produits biocides !

Formation Règlementation européenne des produits biocides 7h

Jeudi 23 mai 9h30-13h00 et mardi 28 mai 9h30-13h00, replay ultérieur

Une formation précise pour bien comprendre comment mettre sur le marché les produits biocides.

Webinaire Produits biocides : les exigences de la période transitoire 1h

Jeudi 30 mai à 10h, replay ultérieur

Le règlement européen n°528/2012 concernant la mise sur le marché des produits biocides prévoit une période dite "transitoire" leur permettant d'être commercialisés avant la demande d'autorisation de mise sur le marché (AMM). Cette conférence en ligne présente les exigences et conditions relatives à cette phase préparatoire.

Programmes des Formations 2024 et Webinaires 2024

Inscrivez-vous sans plus tarder !

Toutes nos formations et conférences en ligne sont accessibles en replay après la date de diffusion. INSTITUT SCIENTIS est un organisme de formation enregistré et certifié Qualiopi pour ses actions de formations. Cette certification vous permet une prise en charge par les organismes paritaires.

Cosmétiques

CSSC : Les dernières demande d'avis scientifiques

Le Comité scientifique pour la sécurité des consommateurs (CSSC) émet des avis sur les **risques pour la santé et la sécurité** (risques chimiques, biologiques, mécaniques et autres risques physiques) des **produits de consommation non alimentaires** (les produits cosmétiques et leurs ingrédients, les jouets, les textiles, les vêtements, les produits de soins personnels et les produits ménagers) et des **services** (par exemple, le tatouage, le bronzage artificiel).

Voici les derniers avis parus :

Colorants capillaires	HC Red 18 (B124 or FPK 245) (CAS No. 1444596-49-9, EC No. -) 27 mars 2024 HC Yellow 16 (B123) (CAS No. 1184721-10-5, EC No. -) 27 mars 2024
Conservateurs	Children's exposure to Butylparaben (CAS No. 94-26-8, EC No. 202-318-7) from cosmetic products 27 mars 2024 Biphenyl-2-ol and Sodium 2-biphenylolate (CAS/EC No. 90-43-7/201-993-5 and 132-27-4/205-055-6) 28 février 2024
Filtres	Ethylhexyl Methoxycinnamate (EHMC) (CAS No. 5466-77-3/83834-59-7, EC No. 226-775-7/629-661-9) 28 février 2024
Autres ingrédients	Prostaglandin analogues 'Ethyl Tafluprostamide' (DDDE) (CAS No. 1185851-52-8, EC No. 867-521-0), Methylamido-Dihydro-Noralfaprostal (MDN) (CAS No. 155206-01-2, EC No.-) and Isopropyl Cloprostenate (IPCP) (CAS No. 157283-66-4, EC No.-) 27 mars 2024 Children's exposure to Salicylic Acid (CAS No. 69-72-7, EC No. 200-712-3) from cosmetic products 27 mars 2024

En savoir plus ?

[Les essentiels de la réglementation cosmétique européenne](#) (1h) : **Webinaire en replay**
[Réglementation européenne cosmétique](#) (7h): **Formation à distance ou en présentiel** mardi 17 septembre et jeudi 19 septembre (deux ½ journées)

Confiez-nous l'évaluation de la sécurité de vos produits cosmétiques !

Rédaction des DIP et rapports sur la sécurité- Evaluation spécifique des conditionnements-Constitution de bases de données personnalisées (Matières Premières-Conditionnements) -Création/Vérification des étiquetages et Conseils en matière de tests et d'allégations-Notification- Assistance réglementaire personnalisée.

Biocides - Mélanges dangereux

[Les prochaines échéances biocides](#)

L'ECHA précise les délais pour aider les entreprises à remplir leurs obligations au titre du règlement relatif aux produits biocides et du règlement relatif au programme de réexamen.

[Critères et principes directeurs pour le concept d'utilisation essentielle dans la législation de l'Union traitant des substances chimiques](#)

Les substances chimiques dangereuses peuvent avoir des effets graves et nuire à la santé humaine et à l'environnement. Afin d'éviter de tels dommages, mais aussi les coûts pour la société résultant des maladies et de l'assainissement de la pollution environnementale, de stimuler l'innovation en matière de cycles de matériaux non toxiques et de parvenir à une économie circulaire propre, la Commission a annoncé, dans la stratégie pour la durabilité dans le domaine des produits chimiques, que les substances particulièrement nocives devraient être progressivement supprimées pour les utilisations non essentielles, en particulier dans les produits de consommation, et réduites au minimum et remplacées autant que possible pour toutes les utilisations. Certaines utilisations de ces substances peuvent être essentielles pour la société, par exemple pour l'atténuation du changement climatique, la transition numérique, la protection de la santé, la sécurité et la défense et donc nécessaires à la réalisation d'objectifs stratégiques clés de l'UE, tels que ceux du pacte vert pour l'Europe et la transition numérique.

En savoir plus ?

[Réglementation européenne des produits biocides](#) (7h) : **Formation à distance ou en présentiel**

Jeudi 23 mai et mardi 28 mai (deux ½ journées), replay ultérieur

[Produits biocides : les exigences de la période transitoire](#) (1h) : **Webinaire**

Jeudi 30 mai à 10h, replay ultérieur

[Contactez-nous](#) pour vous accompagner dans la création de vos FDS, les notifications PCN.

Vérification de la conformité réglementaire-Stratégie de tests- Création/Vérification des étiquetages- Déclaration BioCID-Same product-Notification PCN-Formations- Assistance réglementaire et normative

Toxicologie

[PBPK modeling to support risk assessment of pyrethroid exposure in French pregnant women](#)

L'objectif de cette étude est d'estimer l'exposition maternelle des femmes enceintes françaises à partir des données de biosurveillance et de simuler les concentrations internes maternelles et fœtales de 3 pyréthrinoïdes (perméthrine, cyperméthrine et deltaméthrine) à l'aide d'un modèle de pharmacocinétique à base physiologique (PBPK) multi-substances pour la grossesse.

Les expositions maternelles estimées ont été comparées aux valeurs toxicologiques de référence (VTR) nouvellement proposées pour les enfants, également appelées projet de valeur de référence spécifique à l'enfant, afin d'évaluer le risque d'exposition aux pyréthrinoïdes pendant la grossesse, c'est-à-dire pendant la période d'exposition *in utero*.

Confiez-nous l'évaluation de la sécurité de vos produits.

A propos de l'évaluation de la sécurité des compositions parfumantes :

[Composition parfumante au sein d'une évaluation de la sécurité cosmétique : comment gérer ?](#)

(1h): **Webinaire en replay**

Profils toxicologiques substances synthétiques et naturelles-Analyse de risque des impuretés-Elaboration des bases de données toxicologiques-Recherches et sélections de VTR-Marges de sécurité-Approches « weight of evidence », Read-Across et TTC-Analyse de risque des allergènes-Approche QRA2-Détermination des SED systémiques (produit unique et/ou exposition agrégée/populations cibles y compris les plus sensibles (enfants, femmes enceintes, peaux atopiques...)-Assistance réglementaire et normative

Publication de la norme NF EN 17430

[Antiseptiques et désinfectants chimiques - Traitement hygiénique virucide des mains par frictions - Méthode d'essai et prescriptions \(phase 2/étape 2\)](#)

Enzymes et bactéries

[New enzymatic cocktail can kill tuberculosis-causing mycobacteria](#)

Une nouvelle étude publiée dans *Microbiology Spectrum*, une revue de la *American Society for Microbiology*, montre qu'un cocktail enzymatique peut tuer une variété d'espèces de bactéries mycobactériennes, y compris celles qui causent la tuberculose. La recherche a été menée par des scientifiques de l'Université d'État du Colorado.

Formation accessible en replay

- [Microbiologie des produits cosmétiques](#) (3h30)

Webinaires accessibles en replay

- [Microbiologie, conservateurs et produits cosmétiques](#) (1h)
- [Formulation cosmétique : comment optimiser son système conservateur ?](#) (1h)
- [Décryptage du microbiome : applications cosmétiques et biocides](#) (1h)

Gestion de projets microbiologique-Stratégie de tests-Formations-Veille normative

Formulation-R&D

Les Alkylpolyglucosides (partie 2/2)

Parmi les caractéristiques principales des APG à mettre en évidence, on peut citer l'impact de la longueur de la chaîne carbonée sur le volume de mousse, le temps de demi-vie de la mousse, le temps nécessaire pour mouiller une surface et la stabilité en émulsion.

En effet, la hauteur de mousse diminue à mesure que la longueur de la chaîne alkyle augmente, avec une valeur maximale obtenue pour l'APG C9, puis la mousse commence à diminuer.

S.N	Surfac-tants	Foam height (mm)	Foam half-life (min)	Wetting time (s)	Emulsion stability (s)
1	C ₈ APG	20	31	67	230
2	C ₉ APG	60	19	61	210
3	C ₁₀ APG	36	15	51	288
4	C ₁₂ APG	30	210	53	310
5	C ₁₄ APG	18	90	57	426

On peut également constater :

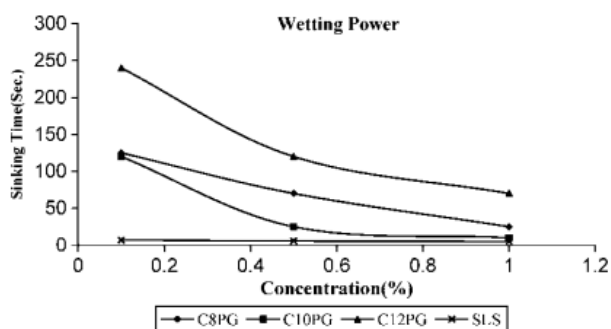
- Une meilleure capacité à lutter contre la formation de sels calciques de savon (faible LSDN) pour les chaînes en C10 et C12 alors que la chaîne plus courte en C8 présente une efficacité moindre.
- Les APG à faible longueur de chaînes ont un meilleur pouvoir mouillant en comparaison avec les chaînes plus longues. C'est également un point important en détergence car les composés dont le temps de mouillage est plus court ont, en général, un pouvoir détergent plus élevé.

Lime soap dispersing power of alkylpolyglycosides

APG	LSDN ^b
C8PG	140
C10PG	30
C12PG	30
SLS ^a	30

^aSLS-reference surfactant.

^bLime soap dispersing number.



Pour aller plus loin :

- Geetha, Daz and Tyagi, Rashmi. "Alkyl Poly Glucosides (APGs) Surfactants and Their Properties: A Review" *Tenside Surfactants Detergents*, vol. 49, no. 5, 2012, pp. 417-427. <https://doi.org/10.3139/113.110212>
- Ware, A. M., Waghmare, J. T., & Momin, S. A. (2007). Alkylpolyglycoside: Carbohydrate Based Surfactant. *Journal of Dispersion Science and Technology*, 28(3), 437-444. <https://doi.org/10.1080/01932690601107807>

Pour en savoir plus ?

[Formulation des produits de maquillage](#) (1h30)

[Formulation des produits cosmétiques](#) (3h30)

[Formulation cosmétique : de l'idée marketing au pilote industriel](#) (1h)

[Formulation cosmétique : comment optimiser son système conservateur ?](#) (1h)

Agrément du ministère de la Recherche et de l'Innovation (CIR/CII) - Création de formules innovantes et exclusives - Optimisation de formules existantes - Stabilité et compatibilités contenant-contenu-Formations

Environnement

[Per- and polyfluoroalkyls used as cosmetic ingredients - Qualitative study of 765 cosmetic products](#)

Les PFAS ou substances per- et polyfluoroalkyles sont des substances considérées comme très préoccupantes pour l'environnement, notamment par leur caractère persistant et bioaccumulable. Leurs effets sur la santé humaine sont encore mal connus car les études sont encore trop rares, mais la voie cutanée pourrait être une voie de pénétration importante.

Dans ce contexte, une étude qualitative a été menée pour évaluer la présence de PFAS dans divers produits cosmétiques tels que les produits d'hygiène, les produits de soin de la peau, le maquillage et les parfums.

En savoir plus ?

[Cosmétique, détergents, biocides, produits d'ambiance-Etiquetage et allégations liés à l'environnement : décryptage et cas pratiques](#) (1h30)

Assistance et conseil Allégations Environnementales - Loi Agec - Info-Tri

Webinaires [2024](#) Formations [2024](#)

Cosmétiques

Réglementation/BPF/Tests Europe

- [Les essentiels de la réglementation cosmétique européenne](#) (1h)
- [Réglementation européenne cosmétique](#) (7h) **Formation à distance ou en présentiel** mardi 17 septembre et jeudi 19 septembre (deux ½ journées)
- [Produits cosmétiques : allégations vs réglementation](#) (1h)
- [Allégations – Réglementation & Tests](#) **Formation à distance** (3h30)
- [Notification CPNP : déclarer votre produit en évitant les pièges](#) (1h)
- [Comment rédiger une étiquette cosmétique conforme au Règlement n°1223/2009](#) (1h)
- [Cosmétique, détergents, biocides, produits d'ambiance-Etiquetage et allégations liés à l'environnement : décryptage et cas pratiques](#) (1h30) replay
- [Test de sécurité et d'efficacité des produits cosmétiques : comment s'y retrouver ?](#) (1h)
- [Lignes directrices relatives aux informations emballage à collecter pour le DIP](#) (1h)
- [Composition parfumante au sein d'une évaluation de la sécurité cosmétique : comment gérer ?](#) (1h)
- [Les essentiels des BPF cosmétiques \(ISO 22716\) et du bionettoyage](#) (1h)
- [Cosmétiques, biocides, DM, ... Les produits frontières existent-ils vraiment ?](#) (1h)

Labels

- [Le panorama des labels écologiques des produits cosmétiques, détergents, désinfectants](#) (1h)
- [Labels écologiques : Focus sur COSMOS](#) **Formation à distance** (2h)

Microbiologie

- [Microbiologie, conservateurs et produits cosmétiques](#) (1h)
- [Microbiologie des produits cosmétiques](#) **Formation à distance** (3h30)
- [Décryptage du microbiome : applications cosmétiques et biocides](#) (1h)

Formulation

- [Formulation cosmétique : de l'idée marketing au pilote industriel](#) (1h)
- [Formulation cosmétique : comment optimiser son système conservateur ?](#) (1h)
- [Formulation des produits de maquillage](#) (1h30)
- [Formulation des produits cosmétiques](#) **Formation à distance** (3h30)

Réglementation internationale

- [Réglementation des produits cosmétiques : ASEAN et AUSTRALIE](#) (1h30)
- [Réglementation des produits cosmétiques : USA-Canada-Mexique](#) (2h) mardi 08 octobre
- [Réglementation des produits cosmétiques en Israël](#) (1h)
- [Réglementation des produits cosmétiques : Chine, Japon, Hong-Kong et Corée du Sud](#) (2h30)
- [Réglementation des produits cosmétiques : Maghreb central, Pays du Golfe \(GSO\)](#) (1h30)

Biocides-détergents-virologie

- [Produits biocides : les exigences de la période transitoire](#) (1h) jeudi 30 mai
- [Les essentiels de la réglementation biocide européenne : Révisez avant le Congrès Biocides](#) mardi 24 septembre (1h)
- [Réglementation européenne des produits biocides](#) (7h) **Formation à distance ou en présentiel** jeudi 23 mai et mardi 28 mai (deux ½ journées)
- [Formulation détergents : de l'idée marketing au pilote industriel](#) (1h)
- [Labels écologiques : Focus sur Ecocert Détergent](#) **Formation à distance** Mardi 19 mars (1h30)
- [Virologie : Produits virucides d'hygiène cutanée et environnementale](#) **Formation à distance** (5h)
- [Décryptage du microbiome : applications cosmétiques et biocides](#) (1h)
- [Cosmétiques, biocides, DM, ... Les produits frontières existent-ils vraiment ?](#) (1h)

[Notification PCN : à la découverte du portail européen](#) (1h30) replay
[Cosmétique, détergents, biocides, produits d'ambiance-Etiquetage et allégations liés à l'environnement : décryptage et cas pratiques](#) (1h30) replay
[Le panorama des labels écologiques cosmétiques, détergents, désinfectants](#) Replay

Compléments alimentaires-Bougies parfumées

[La réglementation des compléments alimentaires en Europe](#) (1h)
[Réglementation européenne des compléments alimentaires](#) **Formation à distance** (6h)
[Formulation et réglementation des bougies parfumées](#) (1h)

Droit des marques

[Comment protéger et défendre sa marque ?](#) (1h)



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Toutes nos formations et conférences en ligne sont accessibles en replay après la date de diffusion.

INSTITUT SCIENTIS est un organisme enregistré (n°11755465975) reconnu pour la qualité des formations dispensées et certifié QUALIOPi au titre de la catégorie ACTIONS DE FORMATION.

Médicaments et Dispositifs médicaux

INSTITUT SCIENTIS collabore depuis de nombreuses années avec Yves Tillet, président de TILLET EXPERTISE & BUSINESS, PharmD, AIHP, MSc, MBA, FTOPRA, Team-PRRC.



Bureau : 6, rue du Docteur Naudier 77400 LAGNY-SUR-MARNE (EU-Fr)

Mob : +33 (0)6 767 192 67

Email : y.tillet@teb-health.com

www.teb-health.com

Ce mois-ci, nous vous partageons la [lettre d'informations](#) du 22/04.

FAQ du mois

Cosmétique

Est-ce qu'un produit cosmétique doit posséder un UFI ?

L'identifiant unique de formulation (UFI) est un code unique exigé lors de la déclaration des informations relatifs aux mélanges dangereux (santé ou dangers physiques) et sur leurs étiquettes. Les produits cosmétiques font partie des mélanges exemptés par l'article 45 du Règlement CLP et donc ne sont pas concernés par l'apposition d'un numéro UFI.

En savoir plus ?

[Cosmétique, détergents, biocides, produits d'ambiance-Etiquetage et allégations liés à l'environnement : décryptage et cas pratiques](#) (1h30) replay

En savoir plus ?

[Notification PCN : à la découverte du portail européen](#) (1h30) replay

Retrouvez le détail de nos prestations :

- [Prestations Europe](#)
- [Prestations International](#)

[Contactez-nous](#) pour vous accompagner dans la création de vos FDS, étiquettes biocides, détergents, bougies et parfums d'ambiance, notification PCN.

Publications

Retrouvez toutes les publications d'INSTITUT SCIENTIS

<https://www.laboratoire-scientis.fr/publications.html>

Rencontrez-nous !

- Jeudi 13 juin à Paris FAQ MONTMARTRE (nombre de places limité institut@scientis.fr)
- Mercredi 29 et jeudi 30 juin à Paris au salon **MAKE UP PARIS**
- Mercredi 25 septembre à Paris au salon **NATEXPO**
- Mercredi 16 et jeudi 17 octobre à Lyon au [Congrès Biocide](#), INSTITUT SCIENTIS Sponsor
- Mercredi 16 octobre à Paris au salon **COSMETIC 360**
- Mercredi 16 octobre au [Colloque Innovations pour une approche transdisciplinaire de la formulation et de la vectorisation de molécules](#) à Romainville, **Intervention d'Institut Scientis**
- Mercredi 20 et jeudi 21 novembre à Chartres au [Congrès Cosmétique](#), INSTITUT SCIENTIS Sponsor
- Jeudi 28 et vendredi 29 novembre à Lyon au **Congrès de la Société Française de Toxicologie**

Et aussi sur rendez-vous dans nos locaux « Au cœur de l'Art & de la Science » à Montmartre !



Biocide

Est-il possible de parler de « produit biocide non dangereux » ?

Selon les articles 69 et 72 du [Règlement 528/2012](#) chacune des allégations suivantes peut faire croire que le produit est sans risque pour la santé/l'environnement.

- « produit biocide à faible risque »
- « non toxique »
- « ne nuit pas à la santé »
- « naturel »
- « respectueux de l'environnement »
- « respectueux des animaux »

Parce qu'Art & Science sont indissociables, IS'Art Galerie Montmartre abrite notre espace professionnel (bureaux et laboratoire de création scientifique) au cœur de la cité artistique parisienne.

Nous contacter



La qualité des données transmises pour une amélioration de vos performances.

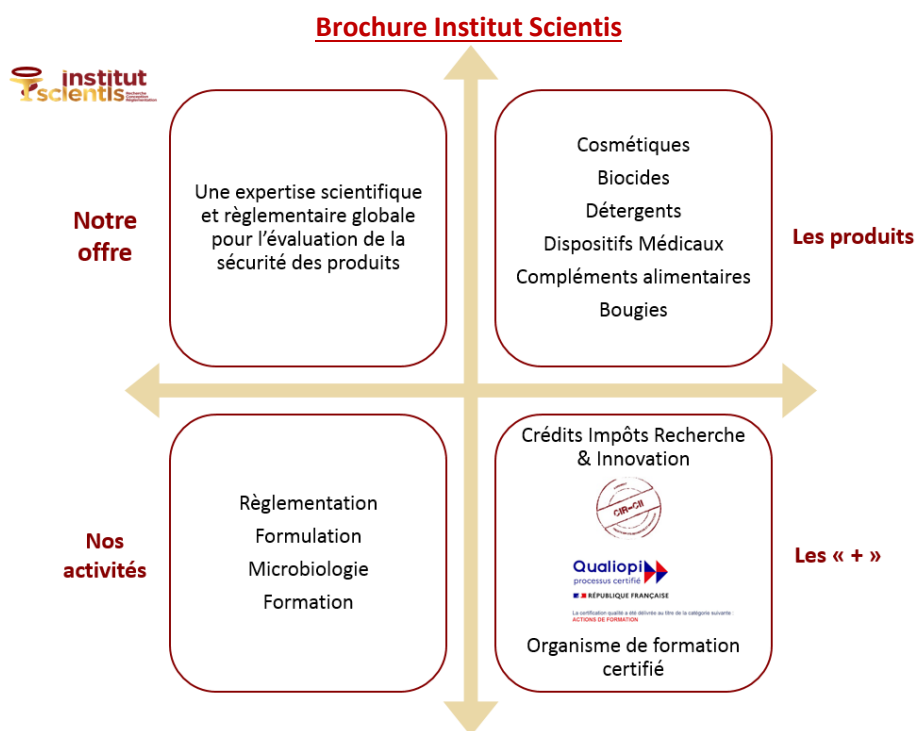


INSTITUT SCIENTIS est une société prestataire de services scientifiques spécialisée dans la réglementation, la microbiologie, et la conception de produits tels que les cosmétiques, les biocides, les détergents, les bougies. Sa principale activité est l'évaluation de la sécurité des produits cosmétiques (expert toxicologue ERT interne).

Ses domaines de compétence sont élargis à la rédaction des DIP, leur audit, la notification CPNP, la vérification des étiquetages, la veille normative. INSTITUT SCIENTIS assure au quotidien une hotline réglementaire et scientifique générale. Agréé par le Ministère de la Recherche (CIR/CII), leur laboratoire propose la création de formes galéniques adaptées aux attentes des services Marketing et en conformité avec les exigences réglementaires.

INSTITUT SCIENTIS est un organisme de formation enregistré et certifié QUALIOPi pour les actions de formations, reconnu pour la qualité des formations dispensées.

PARIS MONTMARTRE - institut@scientis.fr - www.institut-scientis.fr



© 2024 – INSTITUT SCIENTIS

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse d'INSTITUT SCIENTIS, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

INSTITUT SCIENTIS ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. INSTITUT SCIENTIS ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.

54 rue Lamarck 75018 PARIS - institut@scientis.fr

Site internet : www.institut-scientis.fr / Téléphone : +33 (0)1 42 57 89 67

Toute reproduction de cette lettre d'informations est interdite.